

SIES - L'emploi d'enseignement et de recherche dans les sites contractuels



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

COMUE d'Aquitaine


Annexe n°3 à la NI du SIES
n°19.11 - Juillet 2019

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, *annexe*), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (*Sources*), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné : EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

<p>COMUE d'Aquitaine Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié</p> 	<p>Membres : Université de Bordeaux Université Bordeaux-Montaigne Université de Pau et des pays de l'Adour Université de la Rochelle Institut d'Études Politiques de Bordeaux Institut Polytechnique de Bordeaux Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)</p>
---	---

1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

COMUE d'Aquitaine

Catégorie	Type d'établissement déclarant ¹	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien	Emploi d'enseignement et de recherche		
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble		Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal
Personnels permanents + non-permanents	EPIC et EPST	837	239	135	1 211	838	2 049	18	2 030
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	3 847	246	1 035	5 128	3 883	9 011	81	9 011
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	40	-	3	43	23	66	1	66
	Total site contractuel	4 724	485	1 173	6 382	4 744	11 126	100	11 107
dont permanents	EPIC et EPST	707	183	-	890	656	1 546	20	1 533
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	3 500	106	-	3 606	2 714	6 320	80	6 320
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	38	-	-	38	12	50	1	50
	Total site contractuel	4 245	289	-	4 534	3 382	7 916	100	7 903

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

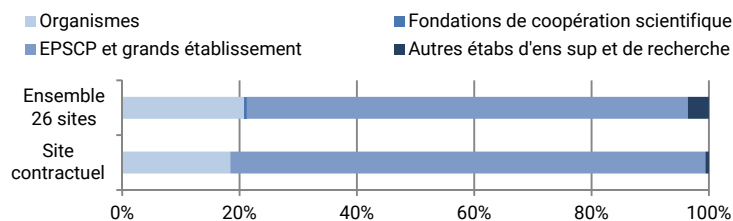
La COMUE d'Aquitaine compte 11 130 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents : 4 720 chercheurs et enseignants-chercheurs, 1 170 doctorants et ATER rémunérés, 490 IGR et 4 740

personnels de soutien, dont 4 020 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 11 130 personnes, **11 110 dépendent du site à titre principal** (cf : note d'information n°19.10) et 20 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

Les effectifs totaux se répartissent en : 2 050 dans les organismes, 0 dans les FCS, 9 010 dans les EPSCP et 70 dans les autres établissements d'enseignement supérieur.

Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la **COMUE d'Aquitaine** comporte davantage d'effectifs dans les EPSCP.

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

COMUE d'Aquitaine

Personnels permanents et non-permanents		Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien		Ensemble des personnels
Type d'établissement déclarant ¹	Etablissement déclarant	Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs	dont ITA, ITRF et contractuels assimilés	
EPIC et EPST	CNES	-	-	5	5	-	-	5
	CNRS	611	145	72	828	428	428	1 256
	INRA	119	70	27	216	242	242	458
	INSERM	107	24	31	162	168	168	330
EPSCP	BORDEAUX	1 993	174	667	2 834	2 270	1 901	5 104
	BORDEAUX 3	594	10	94	698	514	419	1 212
	BORDEAUX IEP	57	3	10	70	76	62	146
	BORDEAUX IP	208	13	27	248	153	148	401
	COMUE D'AQUITAINE	-	2	-	2	33	33	35
	LA ROCHELLE	354	14	98	466	357	271	823
PAU	641	30	139	810	480	344	1 290	
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche⁴		40	-	3	43	23	-	66
Total site contractuel		4 724	485	1 173	6 382	4 744	4 016	11 126

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

COMUE d'Aquitaine

Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux
BIOLOGIE DU FRUIT ET PATHOLOGIE	BORDEAUX	CNRS, INRA	114
NEUROCENTRE MAGENDIE	BORDEAUX	CNRS, INSERM	99
BIODIVERSITÉ, GÈNES ET COMMUNAUTÉS	BORDEAUX	INRA	85
INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE DE NEUROSCIENCES	BORDEAUX	CNRS, INSERM	80
CENTRE D'ETUDES NUCLEAIRES DE BORDEAUX GRADIGNAN	BORDEAUX	CNRS	75
INTERACTION SOL PLANTE ATMOSPHERE	sans	INRA	73
BORDEAUX POPULATION HEALTH RESEARCH CENTER	BORDEAUX	INSERM	72
INSTITUT DES SCIENCES MOLECULAIRES	BORDEAUX, BORDEAUX INP	CNRS	59
INSTITUT DE NEUROSCIENCES COGNITIVES ET INTEGRATIVES D'AQUITAINE	BORDEAUX	CNRS, INSERM	57
INSTITUT DE CHIMIE ET DE BIOLOGIE DES MEMBRANES ET DES NANO OBJETS	BORDEAUX, BORDEAUX INP	CNRS, INSERM	54
CENTRE D'ETUDES BIOLOGIQUES DE CHIZÉ	LA ROCHELLE	CNRS, INRA	54
INSTITUT DE BIOCHIMIE ET GENETIQUE CELLULAIRES	BORDEAUX	CNRS, INSERM	52
SANTÉ ET AGROÉCOLOGIE DU VIGNOBLE	sans	INRA	51
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHEOMATERIAUX	BORDEAUX 3, MIN. CULTURE, ORLEANS, UBFC, UT BELFORT M.	CNRS	46
LABORATOIRE ONDES ET MATIERE D'AQUITAINE	BORDEAUX	CNRS	45

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017

COMUE d'Aquitaine

Permanents et non-permanents					Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	%	Ecart / 26 sites ⁴		Sciences du Vivant et Environnement ⁵	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁶
EPIC et EPST	972	17	-	4	53	34	13
FCS	-	-	-	0	-	-	-
EPSCP	4 553	82		9	20	36	44
<i>Orientation recherche/enseignement ⁷ :</i>							
uniquement enseignement	782				70	26	4
uniquement recherche	414				29	58	12
médecine et odontologie	310				100	-	-
enseignement et recherche	3 047				47	39	13
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁸	43	1	-	4	66	18	16
Total site contractuel	5 568	100			26	36	38
Ecart / 26 sites ⁴					-1,1	-2,4	3,5

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. total 26 sites sans double compte

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

5. yc Sciences Médicales

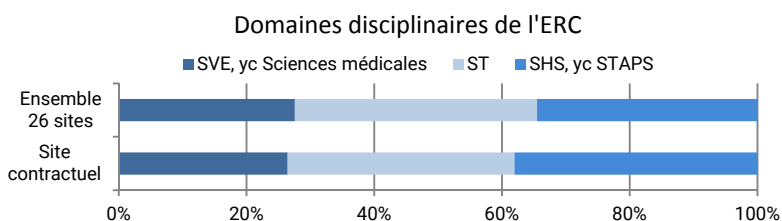
6. STAPS incluses

7. Orientation : recherche - DC et contractuels LRU non enseignants ; enseignement - 2nd degré, Lecteurs, Maîtres de langues

8. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la COMUE d'Aquitaine présente une part sensiblement plus importante dans le domaine disciplinaire « Sciences Humaines et Sociales ». Cela tient à l'orientation des universités vers ces disciplines et à leur poids bien plus important dans le site que dans la moyenne nationale.

Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires



5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

COMUE d'Aquitaine

Permanents et non-permanents			Domaines disciplinaires ERC ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Etablissement déclarant	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	Sciences du Vivant et Environnement ⁴	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁵
EPIC et EPST	CNES	5	1	4	-
	CNRS	683	257	303	123
	INRA	146	117	28	1
	INSERM	138	138	-	-
EPSCP	BORDEAUX	2 443	714	922	807
	BORDEAUX 3	616	5	17	594
	BORDEAUX IEP	66	-	-	66
	BORDEAUX IP	234	51	167	16
	LA ROCHELLE	446	86	190	170
	PAU	748	75	338	335
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁶		43	28	8	7
Total site contractuel		5 568	1 472	1 977	2 119

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. yc Sciences Médicales

5. STAPS incluses

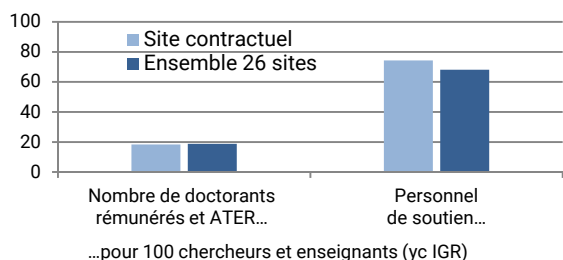
6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

La COMUE d'Aquitaine compte 18 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 74 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est pratiquement autant que dans l'ensemble des 26 sites contractuels ; pour les personnels de soutien, c'est notablement plus.

Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



Sources et méthodes

Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations

Quatre dispositifs de collecte consolidés

1. Enseignants des EPSCP : source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

Enseignants permanents : enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

Enseignants non-permanents : Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

2. BIATSS des EPSCP : source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.

3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi **au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels** (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que **les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR)**. Les personnels rémunérés sont

6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

COMUE d'Aquitaine

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants ¹	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	135	11	11
FCS	-	-	47
EPSCP	1 035	20	21
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ²	3	7	26
Total	1 173	18	19

1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; IGR inclus

2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant ; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex : personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement.

Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

4. Écoles hors tutelle MESRI (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture – architecture, ...), **fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES**, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

Définitions

Chercheurs : Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de l'European Research Council (ERC) : ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

Emplois non-permanents au sein des organismes : CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

Pour en savoir plus : L'Etat de l'emploi scientifique – édition 2018

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »